

SANTE :
**5 bienfaits
des graines
de papaye** P10



Recensement dans la zone 2 :
**La C14 reconduit
son mot d'ordre
de boycott très
peu suivi dans
la Zone 1** P.3



LE LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0394 du Mercredi 17 Octobre 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Publi-reportage :



**Contrôle
fiscal. Que
faut-il en
savoir ?** P9

Développement à
la base :



**Une enveloppe
de 10 millions
FCFA et des kits
d'une valeur de
4 millions FCFA
pour des
jeunes artisans** P.8

CAN 2019 :

**Victoire in extrémis
des Eperviers
en Gambie**



Floyd AYITE, le Messie! P.3

Interview :



**Le DG de SOGEA SATOM TOGO
parle de la semaine Internationale
de la Sécurité au Groupe Vinci** P.6&9

Parole aux citoyens

La décision récente du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route proposée par la CEDEAO de voir le parti au pouvoir et l'opposition se partager 8 sièges chacun au sein de la CENI devrait normalement apaiser le climat politique délétère de ces derniers jours. Mais hélas cela a accouché d'une nouvelle polémique cette fois-ci entre l'Union des Forces du Changement (UFC) de Gilchris Olympio et la Coalition des 14 partis de l'opposition. Le problème, c'est l'UFC se réclamant de l'opposition parlementaire, veut maintenir le siège qu'il occupe à la CENI. Ce qui n'est pas du goût de la C14 qui veut se partager les 8 sièges proposés à l'opposition. Comment appréciez-vous ce bras de fer qui oppose l'UFC et la C14 ?

Georges Bessanh, professeur d'histoire géographique : j'étais content pour la première fois de voir le parti au pouvoir et la C14 s'accorder sur un point capital, celui de constituer une CENI consensuelle. Mais je suis désolé d'entendre ce problème qui oppose l'UFC et la C14. A ce stade de la vie politique du pays, cela n'a aucun sens ! Qu'est-ce qu'ils ont à gagner en se déchirant pour un siège à la CENI. Je trouve que c'est une honte pour l'opposition tout entière. Il faut que notre opposition prenne de la hauteur face à de pareilles situations, sinon elle finit par se ridiculiser.

Dénis Anaté, transitaire : vous savez nos hommes politiques n'arrêteront jamais de nous surprendre. En quoi le fait que l'UFC siège ou pas fera progresser le processus d'apaisement politique tant souhaité par le peuple togolais ? C'est la preuve que ces hommes politiques ne pensent qu'à eux seuls. Sinon je ne vois pas pourquoi ces géants de la scène politique vont se déchirer pour un siège à la CENI. Ce que je déplore aussi c'est de voir la C14 taxer unir de complicité.

Il faut qu'on arrête de voir l'autre camp comme le diable. C'est le manque de confiance qui fera encore que l'arbitrage de la CEDEAO dans la crise togolaise va encore échouer. Il est temps que la classe politique passe aux choses sérieuses au lieu de distraire les gens avec ces querelles qui n'ont aucun intérêt pour le pays. Il faut également que l'UFC emboîte le pas au NET qui sachant bien que cette nouvelle recombinaison de la CENI est illégale mais a accepté de se retirer.

Sabine Adégnon, secrétaire : à ce stade du problème nous ne comprenons plus rien, la CENI est-elle devenue un gâteau à se partager ou quoi ? Maintenant ce n'est la lutte contre la fraude qui est recherchée à la CENI mais la quête du gain, si je comprends bien. Si l'opposition veut un jour parvenir à l'alternance il faut qu'elle apporte les preuves que son combat est celui du mieux-être du peuple, à peine une bataille remportée et ils se battent pour le butin. Et si un jour le pouvoir leur revenait qu'en sera-t-il ? En toute honnêteté, cela ne les honore pas.

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 15/10/2018 au 22/10/2018

BON PASTEUR*: 38, Av. Libération 22 21 13 67
KPEHENOU*: Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY 22 21 32 24
HANOUKOPE*: Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15
BON SAMARITAIN*: BE PA de SOUZA/Hôpital de BE 22 21 45 30
PORT*: Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88
ESPERANCE*: Av FJ. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo) 22 21 01 28
LIBERATION*: Avenue Libération prolongée 22 22 25 25
BON SECOURS*: Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 22 45 76 74
ROBERTSON*: Après la Lagune de Nyékonakpoé (TOGBATO) 22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE*: Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80
GBEZE*: Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
UNIVERS - SANTE*: Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43
AEROPORT*: Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22
INTERNATIONALE*: Sise Marché de Hedzranawoe "Asiyeye", Boulevard du Haho 22 26 89 94
RAOUDHA*: Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 22 61 39 39
MISERICORDE*: BE-KPOTA 23 38 47 62
LE PROGRES*: Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar 22 35 86 55
ELI-BERECAS*: Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 22 51 22 82
LA REFERENCE*: Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba 22 51 12 12
BONTE*: Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78
BETANIA*: Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11
MILLENAIRE*: Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31
MATHILDA*: Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
LE SHADAI*: Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25
DIEUDONNE*: Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59
LE-SHAMMAH*: Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85
SATIS*: Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan) 70 44 85 17
St ESPRIT*: Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06
St MICHEL*: Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22
EXCELLENCE*: Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87
VITAS*: Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43
LE DESTIN*: A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41 22 35 86 55
La FLAMME D'AMOUR*: Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14
**Service offert par : Ramata Digital@Service
Prompt Rétablissement**

**LE LIBÉRAL, c'est tous les
lundis et mercredis chez
votre marchand de journaux**

Recensement dans la zone 2 :

La C14 reconduit son mot d'ordre de boycott très peu suivi dans la Zone 1

Le recensement dans la zone 2 démarre ce mercredi tout comme dans la zone 1, la Coalition des 14 partis de l'opposition appelle les populations à boycotter ce processus d'enrôlement. Il faut rappeler que dans la zone 1, ce mot d'ordre a été très peu voire pas du tout suivi. L'autre détail, ce recensement se fera en l'absence des représentants de l'opposition au sein de la commission électorale nationale indépendante.



Prof Kadjona Kadanga, président de la CENI



Des leaders de la C14 (Archives)

Malgré la recommandation du comité de suivi de la feuille de route de la CEDEAO qui a préconisé une CENI paritaire ; la mini crise autour de la CENI est loin de se terminer, cette fois les tiraillements se situent au niveau de l'opposition parlementaire. L'ANC et l'UFC sont à couteaux-tirés pour un siège à la CENI. Les partis extra parlementaires et l'organisation de la société civile cooptée par la

C14 ont prêté serment mais n'ont toujours pas pris place à la CENI.

Débuté le 1er octobre dernier, le recensement électoral dans la Zone 1 (Sud-Togo) a pris fin le mardi 9 octobre après avoir été prorogé de vingt-quatre heures.

Au lendemain de la fin des opérations, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante

(CENI), le Pr. Kodjona Kadanga a rencontré la presse. Occasion pour lui de présenter aux médias, le bilan du recensement électoral dans la première Zone.

Et de l'avis du président de la CENI, tout s'est bien déroulé. En effet, s'est-t-il enthousiasmé, « Toutes les remontées d'informations et les recoupements effectués révèlent que le processus d'enrôlement

s'est bien passé dans toute la première zone ».

En effet, a-t-il développé : « Nous avons effectué des visites dans plusieurs centres de recensement pour nous assurer du déroulement des opérations. Le constat a permis de noter une forte mobilisation des citoyens. En somme, l'enrôlement des électeurs s'est bien déroulé dans la première zone. Je voudrais encore une fois leur réitérer notre gratitude pour avoir répondu à notre appel citoyen... ».

Si son opinion sur le déroulé du recensement dans la 1ère zone est positive, le n°1 de l'organe en charge de l'organisation et de la supervision des opérations électorales et

référendaires n'a pas occulté les difficultés, notamment d'ordre technique. Celles-ci ont suscité, a-t-il précisé, des mesures correctives.

Avant la constitution du fichier électoral, plusieurs étapes devront suivre celle de la collecte des données : « Parmi ces opérations intermédiaires, un travail minutieux sera fait, afin de supprimer des doublons éventuels de sorte que chaque électeur dispose d'une voix et d'une seule », a souligné Prof Kodjona Kadanga.

Après l'étape de la Zone 1, cap sera mis sur la Zone 2 où les activités de recensement auront lieu du 17 au 24 octobre 2018, a indiqué le président de la CENI.

Rappelons que le recensement électoral vise à doter la CENI d'un nouveau fichier électoral plus fiable en vue des élections législatives du 20 décembre 2018.

La Rédaction

CAN 2019/ Victoire in extrémis des Eperviers en Gambie :

Floyd AYITE, le Messie !

Coupe d'Afrique des nations 2019 l'espoir renaît pour les Eperviers qui ont arraché une victoire in extrémis hier en Gambie lors de la 4e journée.



Gambiens et Togolais avant le coup d'envoi



Le jeune prodige togolais, Floyd Ayité.

Alors que les amoureux du ballon rond commençaient par quitter leurs petits transports grâce auxquels ils suivaient le match, Floyd AYITE inscrit le seul but de

la partie dans les arrêts de jeu. Un but à zéro, le Togo enregistre sa première victoire dans cette compétition.

Le Togo qui était au bord d'une élimination se remet dans le sens de la qualification grâce à cette victoire. Les Eperviers

totalisent désormais 5 points devancés par les Fennecs d'Algérie qui ont perdu à Cotonou face aux écureuils. Les deux équipes se partagent la tête du groupe D avec 7 points chacun la Gambie ferme la marche avec 1 point au marquoir.

Région centrale :

Atcha-Dedji Affoh exhorte les populations à se faire recenser

Après le recensement de la zone 1 clôturé le 9 octobre dernier jugé satisfaisant par la CENI, l'enrôlement des Togolais dans la zone 2 a démarré ce mercredi 17 octobre. Si certains partis sont restés en marge critiquant vertement l'institution chargée d'organiser les élections en réclamant la reprise du recensement de cette zone, Unir ne se laisse pas distraire par les jérémiades de la C14.



Dimanche 14 octobre dernier, le Vice-président UNIR de la région centrale Atcha Dédji-Affoh et une forte délégation étaient à Tchamba, localité située à 370km au nord-Est de Lomé. La présence des cadres UNIR dans cette localité s'inscrit dans le cadre de pouvoir échanger avec les vaillants militants et sympathisants du parti UNIR de la préfecture.

C'est le centre des loisirs de la localité qui a prêté son cadre à cette rencontre. Ce lieu aménagé pour la circonstance était devenu exigü pour contenir la foule qui a déferlé pour écouter Atcha Dédji-Affoh et la délégation qui l'accompagnait.

La rencontre était spécialement consacrée à la gente féminine du grand



parti UNIR. Le but visé est de féliciter ces battantes femmes pour le travail qu'elles abattent au quotidien.

Devant cette foule en liesse, le Vice-président a saisi cette occasion pour remercier la population pour l'intérêt qu'elle accorde aux idéaux du parti UNIR. Il a également demandé aux femmes qui

ont pris une part active à cette rencontre de sensibiliser leurs époux et leurs enfants sur la nécessité de se faire enrôler à partir du 17 octobre, date du

démarrage du recensement dans la zone 2.

Atcha Dédji-Affoh, Vice-président UNIR de la région centrale n'est pas passé sous silence, l'importance d'avoir une carte d'électeur qui permettra à son détenteur de pouvoir voter le jour du scrutin. Il n'a pas manqué de lancer un appel

pressant à toute la population et ses environs d'aller se faire recenser afin de voter pour le parti UNIR et donner la force au président du parti Faure Gnassingbé à continuer ses œuvres de développement du pays et par ricochet de la localité.

Pour l'occasion UNIR a offert plus de 500 pagnes aux vaillantes femmes militantes de la localité pour le travail qu'elles font aux côtés de ce grand parti.

C'est dans une ambiance festive et de convivialité que les populations ont pris bonne note en promettant de vives voix qu'elles ne se laisseront pas bernier par ceux qui sont restés en marge du processus électoral

Pour les militants et sympathisants de cette localité, il est important d'avoir ce précieux sésame afin de pouvoir accomplir son devoir civique.

Le Togo réélu pour un second mandat au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

Cest par l'écrasant score de 181 voix sur les 192 votants que le Togo a été réélu ce vendredi 12 octobre 2018 à New-York au Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies. Une réélection qui confirme les multiples efforts consentis par le gouvernement togolais en matière des Droits de l'Homme.



En plus du Togo qui renouvelle son mandat, le Burkina Faso, le Cameroun,

l'Érythrée et la Somalie ont été élus pour leur premier mandat au sein de cette

institution onusienne qui comporte 18 membres dont 5 représentants de l'Afrique.

Le 28 octobre 2015, le Togo se faisait élire pour son premier mandat de deux ans. Un mandat qui vient à expiration le 1er janvier 2019. Et c'est à cette date que démarre ce second mandat.

En dehors de toute vue de l'esprit, la démocratie se fonde sur le respect des droits de l'Homme



Le ministre Pius Agbétomey,

notamment l'organisation des élections, la liberté d'expression, la liberté de manifestation, la liberté d'opinion... Toutes choses dont jouissent à loisir les populations togolaises

même si les opposants toujours très critiques mais jamais inquiétés, sont les premiers à faire des accusations infondées contre le pouvoir.

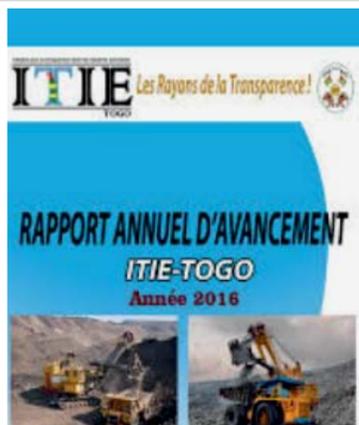
Mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives au Togo (ITIE) :

Le Premier ministre Komi Selom Klassou juge « le niveau de progrès réalisés satisfaisant »

Lomé, le 15 octobre 2018 Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Komi Selom Klassou, a présidé cet après midi la 7^e réunion ordinaire du Conseil national de supervision de l'Initiative pour la Transparence dans les industries extractives (ITIE). Cette rencontre a été consacrée au compte rendu présenté par le coordonnateur national sur la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Togo depuis son adhésion en 2010 ainsi qu'à la validation du dernier rapport du Togo portant sur l'année 2015. L'objectif de la présente rencontre est de s'assurer de la participation de tous les acteurs au processus de mise en œuvre et surtout de revitaliser le Conseil national de supervision.

Grâce à la volonté manifeste du chef de l'Etat et du gouvernement d'intégrer les valeurs de traçabilité et de transparence aux activités du secteur extractif de notre pays, le Togo a adhéré au processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) en 2010.

Huit ans après, les efforts engagés ont permis d'atteindre des résultats significatifs. « Sur les 27 exigences de la norme ITIE, le Togo a validé vingt (20). Une deuxième validation est attendue en novembre 2019 afin d'évaluer les performances réalisées dans les sept (7) autres restantes. D'ores et déjà, je puis vous assurer que la tendance générale des appréciations est que le niveau des progrès réalisés



est satisfaisant c'est-à-dire que nous sommes proches de la dernière marche », s'est réjoui le Premier ministre tout en rappelant que déjà en 2013, notre pays avait été déclaré à Sydney en Australie « Togo, pays conforme à l'ITIE ».

Pour parvenir à ces résultats satisfaisants, le gouvernement, sous la houlette du chef de l'Etat, a entrepris depuis plusieurs années une série de réformes relatives



notamment à l'opérationnalisation des organes de mise en œuvre de l'ITIE, à la modernisation du code minier couvrant l'ensemble des usagers du sous sol togolais et à la loi relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional. A ces mesures s'ajoutent d'autres initiatives courageuses parmi lesquelles la création de l'office togolais des recettes (OTR), celle de la haute autorité de

prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) ainsi que la loi de finances gestion 2019 visant la gestion axée sur les résultats... Dans cette dynamique, le gouvernement envisage de relire le code minier actuel en vue de son harmonisation avec le cadre communautaire de l'UEMOA.

Le Premier ministre exhorte tous les membres des différents organes du

Conseil national de supervision à redoubler d'ardeur afin de relever les défis qui restent pour le bien de toutes les couches socioprofessionnelles de notre pays. L'ITIE-Togo est une structure nationale composée de personnalités issues du gouvernement et de l'administration publique, des représentants des industries extractives, des représentants des groupes indépendants de la société civile et des associations des journalistes du Togo. Elle a pour objectif essentiel d'aider à amener plus de transparence dans la gouvernance des industries extractives et minières à travers l'application des normes ITIE.

Les industries extractives ont contribué en 2017 à hauteur de 18,5% du total des exportations du pays, pour près de 3,5% au PIB et pour 2,5 % aux recettes. Cette année, à la fin du mois de septembre, cette participation s'élève à 3,5% des recettes.

Source : Primature

Le HCCRUN exhorte les victimes démunies de documents d'identité à saisir l'opportunité

La deuxième phase d'indemnisation des victimes des crises sociopolitiques assurée par le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) est prévu pour bientôt afin d'éviter tout problème d'identification des victimes recensées devant profiter de son programme d'indemnisation, il a dans un communiqué invité les victimes ne possédant pas de pièces d'identité à les solliciter lors des journées « administration rapide de proximité » organisées du 15 octobre au 03 novembre par le ministère de la fonction publique et des réformes administratives.

En effet, lors de son récent bilan portant sur la première phase d'indemnisation, le HCCRUN a relevé certaines tentatives d'usurpation d'identité de la part de quelques individus malhonnêtes voulant toucher les montants

d'indemnisation d'une manière frauduleuse. « Aussi, saisissant l'opportunité de la tenue, du 15 octobre au 03 novembre 2018, des journées administration rapide de proximité, le HCCRUN convie les victimes concernées ou ne

disposant pas des pièces nécessaires à l'établissement de ces documents, à se rendre dans les services compétents afin de se les faire établir » lit-on dans ce communiqué.

Par ailleurs, il est important de rappeler que les pièces



qu'exige le HCCRUN pour avoir accès au paiement sont soit la carte nationale d'identité, le passeport en cours de validité ou le permis de conduire.

Rappelons pour finir que ces journées «

administration rapide de proximité » sont organisées conjointement par deux ministères à savoir le ministère de la justice et celui de la fonction publique.

Alain Tchédé

Interview :

Le DG de SOGEA SATOM TOGO parle de la semaine Internationale de la Sécurité au Groupe Vinci

Chaque année, le Groupe VINCI organise la «Semaine Internationale de la Sécurité» à l'endroit de ses 67.000 collaborateurs répartis à travers le monde. Au Togo, SOGEA SATOM, filiale de VINCI Construction, a consacré la période du 08 au 12 octobre 2018 à la «SafetyWeek». A quoi répond une telle initiative ? Quels sont les objectifs visés ? Quelle est la particularité de cette cinquième édition ? Pierre-Etienne LATOUR, Directeur Général de SOGEA SATOM TOGO répond à nos questions. Lecture !

Vous êtes le nouveau Directeur de l'agence SOGEA SATOM au Togo. Pouvons-nous savoir un peu plus sur vous ?

De formation ingénieur généraliste avec spécialisation en génie civil et titulaire d'un master en entrepreneuriat et gestion de projet, j'ai passé une très grande partie de ma carrière dans le groupe VINCI au service de ses filiales en Afrique (Gabon, Sao Tomé, Madagascar, Burkina Faso,...).

Passionné par les challenges que représente notre activité pour répondre à des problématiques complexes et nécessaires au développement des infrastructures des pays, j'intègre SOGEA SATOM Togo avec une volonté d'innovation et de service auprès des autorités togolaises et de l'ensemble de nos partenaires privés. Notre but est de répondre aux problématiques concrètes expérimentées par nos clients par une offre globale (conception, réalisation, maintenance, opération, ...).

Le Groupe Vinci dont fait partie SOGEA SATOM, dédie chaque année une semaine entière à la sécurité au sein de toutes ses filiales. Pour la cinquième année consécutive, SOGEA SATOM Togo a organisé du 08 au 12 octobre la « Semaine Internationale de la Sécurité ». A quoi répond une telle initiative ?

Tout d'abord, je souhaite faire remarquer que c'est un



événement à portée mondiale. L'ensemble des entreprises de VINCI Construction, que ce soit à Tokyo, Seattle, Lyon ou Johannesburg sont concernées par cette Semaine Internationale de la Sécurité avec des thèmes communs à toutes les structures.

Il s'agit là de diffuser l'esprit d'entreprise et les axes structurels majeurs de notre direction générale à l'ensemble des 67.000 collaborateurs de VINCI Construction à travers le monde car la sécurité est notre préoccupation ultime.

Au-delà de toutes considérations financières régissant l'exécution de nos travaux, la sécurité de nos travailleurs est notre priorité absolue que rien ne pourrait justifier de bafouer. Aussi, mettons-nous en œuvre les plans d'action du groupe au sein de l'ensemble des filiales, ce qui signifie qu'au Togo, par exemple, les mêmes directives et exigences que celles applicables partout ailleurs dans le monde sont mises en œuvre dans le respect des règles en vigueur localement.

Quels sont les objectifs visés à travers l'organisation de la « SafetyWeek » ?

Nos objectifs sont clairs : permettre, par tous les moyens, d'assurer l'exécution de nos chantiers en garantissant le plus haut niveau de sécurité possible à nos compagnons. La tâche est complexe et nécessite la mise en œuvre de nombreux outils sur nos projets. La Semaine Internationale de la Sécurité en fait partie. En effet, durant toute cette semaine, nous nous sommes rendus sur chacun des sites de travaux, afin de montrer notre implication personnelle dans la transmission des messages de bonnes pratiques au sein de nos équipes.

Ce fut l'occasion de constater la mise en application de nos procédures sur le terrain et la bonne diffusion de nos directives internes sur l'ensemble de nos activités. Je suis fier de constater que notre présence au Togo s'inscrit pleinement dans notre politique « La Sécurité d'Abord », dans le cadre d'un travail exemplaire mené par

l'ensemble de nos équipes depuis de nombreuses années.

Quelle est la particularité de cette cinquième édition ?

Comme je l'expliquai plus tôt, nous avons mis en œuvre de nombreux outils nous permettant d'améliorer nos résultats sécurité sur nos différents périmètres d'activité. Nous constatons aujourd'hui que les accidents de circulation représentent le plus grand nombre d'accidents pour nos salariés (contexte professionnel et personnel confondus).

Aussi, la sécurité routière, bien qu'hors de notre champ d'action direct, constitue-t-elle un de nos axes de formation et d'information essentiels pour permettre de conserver l'intégrité de nos travailleurs même en dehors de nos chantiers. Car notre responsabilité morale est bien là.

En outre, cette cinquième édition met l'accent, dans le monde entier, sur la sensibilisation au respect du code de la route, du port du casque obligatoire en deux roues, de la mise en place de signalisation routière adéquate et de l'application effective du droit de retrait et du devoir d'alerte en toute circonstance.

Quel bilan faites-vous de la sécurité et de la prévention des risques professionnels, tant sur vos chantiers que sur les

routes ?

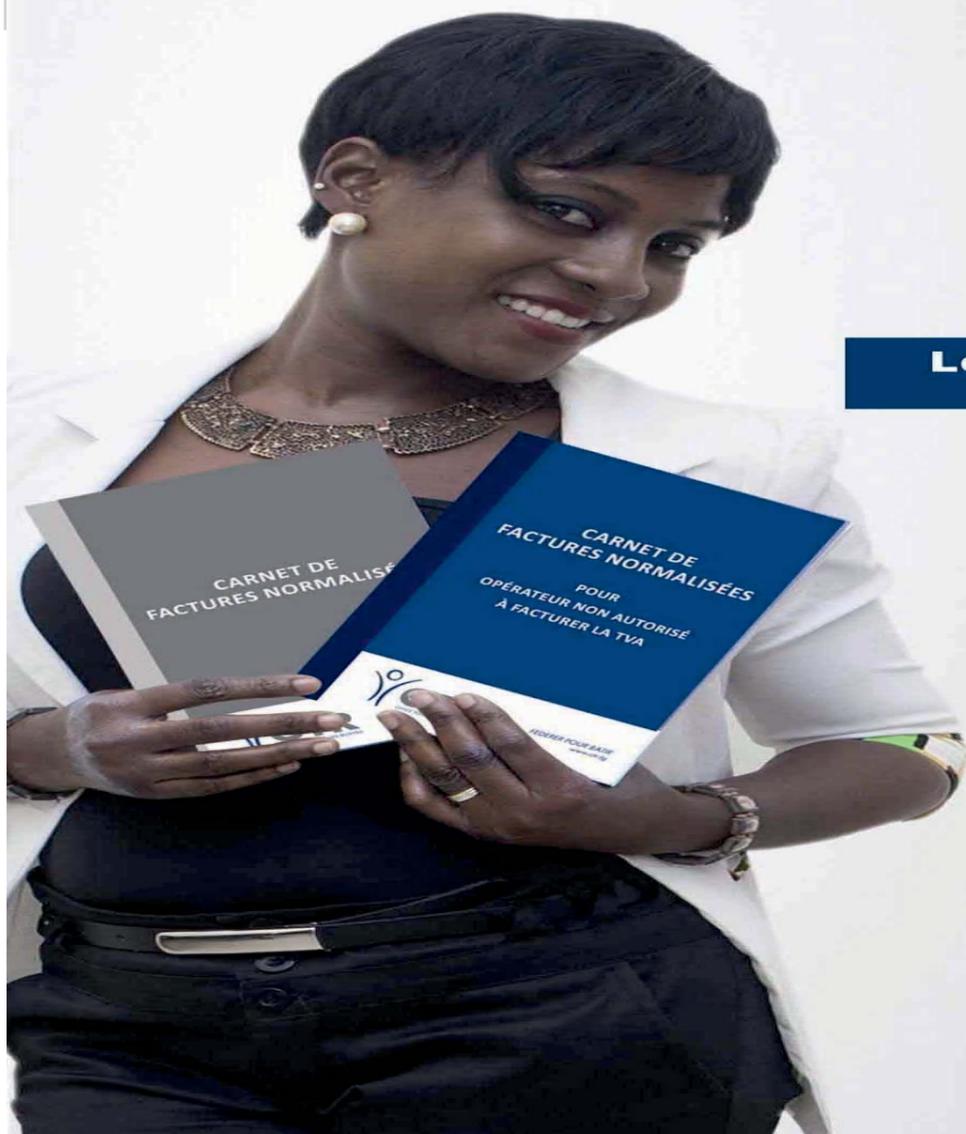
Année après année, les taux de fréquence et de gravité de nos projets au Togo sont en décroissance. Il s'agit là d'un réel exploit réalisé par l'ensemble de nos collaborateurs connaissant le niveau déjà élevé de sécurité sur nos chantiers et les risques importants encourus au quotidien dans notre secteur d'activité.

Au regard de ces risques importants auxquels sont soumis les salariés du BTP en général, je ne perds pas de vue que rien n'est jamais acquis et qu'il faut maintenir des efforts soutenus au jour le jour pour réduire le plus possible notre exposition. Un événement non prévu peut survenir à tout moment et réduire l'ensemble des actes posés jusqu'à aujourd'hui à néant.

Comme vu précédemment, nos résultats sur chantiers sont encourageants. Il nous faut maintenant sensibiliser nos collaborateurs sur les risques auxquels ils sont soumis dans leur vie en dehors de leur travail. Le principal étant, bien sûr, le risque d'accident en circulation routière, raison pour laquelle vous avez pu voir que 3 des 4 thèmes abordés durant cette semaine portent sur ce sujet important à nos yeux. Mais au-delà de cette semaine, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités pour améliorer le niveau de sécurité des usagers de la route (radars pédagogiques, actions de sensibilisation, semaine nationale de la courtoisie au volant, ...).

SOGEA SATOM est l'une des plus vieilles sociétés installées au Togo et un

Suite à la page 9



LES PRIX BAISSENT

**Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA**

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

**APPELEZ
SANS LIMITE
LES NUMÉROS FIXES**

4720 F/MOIS

POUR BOOSTER VOS AFFAIRES



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



Récepissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires

Développement à la base :

Une enveloppe de 10 millions FCFA et des kits d'une valeur de 4 millions FCFA pour des jeunes artisans

Douze (12) associations de jeunes ont bénéficié d'une subvention d'une valeur de 10 millions de FCFA de la part du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes afin de réaliser des projets jugés viables et profitables à la communauté. C'était au cours d'une cérémonie de remise de chèques et de kits de travail présidée hier par Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes à la maison des jeunes d'Avedji.

Cette subvention de ces projets porteurs de structures de ces jeunes formés dans les centres mis en place par le ministère, a été effective grâce à l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) dont le Représentant résidant a réaffirmé la volonté d'accompagnement des jeunes filles et garçons du Togo dans leur épanouissement personnel.

Il a également rappelé les différents axes de développement dans lequel le Fonds intervient auprès du



Togo pour son développement notamment l'aménagement, l'équipement et l'opérationnalisation des

centres de jeunes.

"A travers de tels appuis directs aux jeunes, l'UNFPA voudrait apporter sa modeste

contribution, aux côtés du gouvernement, à l'amélioration de l'employabilité et de l'entrepreneuriat de la jeunesse togolaise", a-t-il confié.

M. Anala, Directeur de la jeunesse a salué les appuis multiformes de l'UNFPA et encouragé la nouvelle jeunesse à faire leur part dans la construction du pays à travers leurs efforts au quotidien dans le travail.

Pour la ministre Dogbé, ces chèques et ces kits vont contribuer à l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes retenus à l'issue d'un processus d'évaluation prenant en compte des critères tels la cohérence du projet avec les domaines retenus dans le cadre de la cinquième édition de ce concours, le réalisme, l'approche de mise en œuvre

et l'innovation.

Les enveloppes varient entre 437.000 FCFA et 500.000 FCFA correspondant au besoin de financement exprimé. Ces projets, à terme auront des impacts sur la vie des jeunes eux-mêmes, celle des populations et sur l'environnement.

Les kits composés de machines à coudre, de séchoirs, chaises, pelles, brouettes et autres d'une valeur totale de 4 millions de FCFA ont été offerts à 133 apprentis formés dans les centres des jeunes qui ont reçu des kits d'installations depuis 2014.

Ce concours faut-il le rappeler, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la jeunesse et s'inscrit dans le plan de travail en l'UNFPA et le ministère en charge de la jeunesse.

Démocrate



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Interview : Le DG de SOGEA SATOM TOGO parle de la semaine Internationale de la Sécurité au Groupe Vinci

Suite de la page 6

grand employeur; quelles sont vos ambitions pour le pays ?

Nos origines au Togo remontent en effet à 1954 soit plus de 64 ans. C'est une très grande fierté de faire partie d'une entreprise ayant un ancrage aussi profond au Togo mais aussi une lourde responsabilité envers tous nos prédécesseurs et nos salariés actuels consistant à maintenir notre activité sur les années à venir.

Si les dernières années ont été difficiles économiquement, nous sommes extrêmement confiants pour celles devant nous.

L'histoire a montré que nous avons su participer à la construction d'importantes infrastructures au Togo et nous sommes à la disposition de l'ensemble de nos partenaires publics et privés pour la réalisation d'infrastructures innovantes et économes en

investissements comme en coûts de fonctionnement tout en garantissant la sécurité des travailleurs et usagers, le respect du cahier des charges technique et des délais imposés par le projet. Ce sont là nos valeurs principales et de référence.

Votre mot de fin Monsieur le Directeur...

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'opportunité qu'il m'est donné de présenter nos

activités sous un autre angle, celui de la sécurité.

En effet, la sécurité de nos travailleurs a toujours constitué une priorité absolue pour le groupe et pour moi tout particulièrement sur tous les territoires sur lesquels j'ai eu la chance de travailler. Je tiens aussi à remercier l'ensemble de nos partenaires et salariés pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé tout au long de mes premières semaines au

Togo.

Nous pourrions ainsi œuvrer ensemble pour la réalisation de beaux projets optimisés et innovants dans la lignée de ce que nous avons pu réaliser ces soixante dernières années et ainsi accroître encore la fierté de nos collaborateurs d'appartenir à une entreprise aux racines togolaises de premier ordre.

Interview réalisée par la Rédaction

Publireportage :

Contrôle fiscal. Que faut-il en savoir ?

Le système fiscal togolais est déclaratif, donnant ainsi la liberté au contribuable de déclarer son chiffre d'affaires réalisé à l'administration fiscale. Afin de s'assurer de la véracité et de l'exactitude de ces déclarations, ce système a pour corollaire le contrôle fiscal. Le contrôle fiscal apparaît donc clairement comme une contrepartie normale du système fiscal de déclaration qui dispose que le contribuable a l'obligation de produire des déclarations exactes et sincères de la matière imposable.

Tâche dévolue au contrôleur fiscal, le contrôle fiscal est un garant du civisme fiscal et de l'équité devant l'impôt. Il cherche à appréhender les différents manquements à la loi tant intentionnels ou non et revêt quatre aspects en l'occurrence un aspect pédagogique, un aspect budgétaire, un aspect dissuasif et un aspect répressif.

L'aspect pédagogique fait de ce contrôle un canal de sensibilisation des contribuables qui se trompent de bonne foi, l'interprétation de la loi et de la qualification de leur situation au regard de la loi. L'adage « nul n'est censé ignorer la loi » perd son sens avec cet aspect quand on sait les réalités rencontrées par les contrôleurs fiscaux sur le terrain, caractérisées par une méconnaissance

totale des textes par les contribuables et une mauvaise interprétation.

L'aspect budgétaire fait du contrôle fiscal une opération sûre de recouvrement des impôts et taxes exacts au profit de l'Etat et des collectivités.

L'aspect dissuasif quant à lui vise à interpeller les contribuables sur la nécessité de produire des déclarations correctes tant sur la forme que sur le fond. La dimension dissuasive du contrôle fiscal permet de réduire les manœuvres frauduleuses de certains contribuables et consolide le civisme fiscal.

L'aspect répressif, le dernier, sanctionne les comportements délibérément frauduleux des contribuables, sur les plans fiscal et pénal.

Il y a diverses formes de contrôle fiscal : Il y a le

contrôle formel qui cible les contribuables qui viennent d'eux mêmes dans les locaux de l'administration fiscale faire leur déclaration. Durant ce contrôle, on essaie de voir s'il y a des erreurs matérielles afin de les corriger.

Il y a également le contrôle sur pièce qui est un contrôle de cohérence qui se fait toujours au bureau afin de voir s'il y a une conformité entre les déclarations et les informations dont l'administration dispose.

Il y a aussi le contrôle externe qui permet aux contrôleurs fiscaux de sortir du bureau pour aller à l'extérieur découvrir ce que le contribuable fait.

La vérification générale est également une forme de contrôle qui permet à l'administration fiscale de savoir tout ce qu'il y a à



savoir, notamment les bilans, fiches de paie, TAFIRE, ... que le contribuable a à sa disposition afin de vérifier la conformité des déclarations par rapport aux réalités des chiffres.

Il y a aussi la VAST qui est un contrôle qui permet à l'administration fiscale de voir le train de vie du contribuable. Un peu contraignant, ce contrôle n'a pas encore été réalisé au Togo, car nécessitant beaucoup de moyens et l'accord des plus hautes autorités fiscales.

Pour finir, il y a le contrôle ponctuel qui se limite à certains types d'impôts.

Malgré cet arsenal, bon nombre de contribuables arrivent à frauder le fisc et

deux éléments permettent d'établir cette situation : il s'agit de l'élément matériel et de l'élément intentionnel.

Le premier consiste en la dissimulation, une diminution de la base et imposable et l'élément intentionnel consiste en la volonté délibérée du contribuable de se soustraire à l'impôt, même si ce deuxième élément est difficile à prouver. Les appréciations sont donc faites au cas par cas par l'administration fiscale afin de déterminer les sanctions.

Voilà de quoi renforcer le civisme du contribuable togolais.

Démocrate

OPTION SANTE

5 bienfaits des graines de papaye

Les graines de papaye sont délicieuses. Ce fruit est ainsi devenu célèbre pour tous les bienfaits qu'il apporte à notre santé, notamment grâce à sa teneur en fibres, en calcium, en phosphore, en fer, en papaine, en thiamine, en niacine et en vitamines. Cela favorise surtout le bon fonctionnement de notre tractus intestinal et de notre système immunitaire.

Avant la Conquête espagnole, ce fruit était connu uniquement en Amérique Centrale, et surtout au Mexique. Mais les Conquistadors espagnols ont emporté des graines de ce fruit dans tout le continent sud-américain, et en Malaisie, Philippines, Chine et Hawaï par exemple.

Depuis, la papaye est devenue un fruit très populaire dans bien des régions du monde. En effet, ses propriétés exceptionnelles et sa saveur délicieuse, en font un élément indispensable d'un grand nombre de desserts ou de jus.

La plupart des personnes qui consomment de la papaye en jettent les graines, sans savoir qu'elles peuvent aussi être mangées. En effet, ces dernières contiennent d'importants bienfaits pour notre santé.

Voulez-vous savoir quels sont les avantages de la consommation de graines de papaye ?

Elles protègent les reins

La consommation de graines de papaye aide à prévenir les problèmes d'insuffisance rénale, et permet de les traiter lorsqu'ils sont déjà survenus. Pour ce cas en particulier, il est recommandé de mâcher 7 graines de papaye, 7 fois par jour.

Elles aident à dépurger le foie

Le foie est l'un des organes les plus importants de notre corps. En effet, sa fonction est de filtrer les toxines et les substances toxiques, dans le but de prévenir de nombreuses maladies.



Lorsque cet organe est touché par une affection, nous courons le risque de développer des problèmes chroniques.

Pour cette raison, il est important de lui donner un petit coup de pouce. On peut ainsi l'aider à se dépurger des substances dont il n'a pas besoin.

Pour cela, les graines de papaye peuvent nous aider, notamment en cas de cirrhose hépatique. Il suffit simplement de moudre 5 graines de papaye, de les mélanger avec une cuillerée de jus de citron. Vous boirez ensuite ce mélange deux fois par jour, pendant un mois.

Les graines de papaye améliorent notre santé intestinale

Grâce à leur forte teneur en enzymes antiparasitaires, les graines de papaye améliorent notre santé intestinale. Elles contiennent un alcaloïde anti-helminthique, appelé carpaïne, qui a la capacité d'éliminer les parasites intestinaux.

Pour cela, il suffit de faire sécher les graines, puis de les moudre. Ensuite, diluez une cuillerée de cette poudre dans de l'eau, et faites bouillir le tout. Vous pouvez ajouter une cuillerée de miel pour adoucir le mélange. Buvez-en 2 à 3 fois par jour.

Elles protègent notre système digestif

Les graines de papaye possèdent également de puissantes propriétés antibactériennes et anti-inflammatoires. Ainsi, ces graines combattent la salmonelle, les staphylocoques, et d'autres types d'agents infectieux.

Afin de profiter de ces bienfaits, il faut consommer 7 graines de papaye, trois fois par jour.

Elles absorbent l'excès de gras et de sucre

Les graines de papaye sont

d'excellents brûle-graisses pour notre organisme. Elles ont la capacité d'empêcher que l'organisme n'absorbe trop de graisses et de sucre, ce qui accélère le processus de digestion et contribue à la perte de poids.

Trois astuces simples pour perdre du poids grâce aux graines de papaye

Evidemment, ce qui a le plus retenu votre attention est sa capacité à faciliter la perte de poids. Si vous l'admettez, continuez de lire cet article. Vous apprendrez alors trois astuces simples pour bénéficier du pouvoir de la papaye sur le contrôle du poids corporel.

Il est important de rappeler que pour mincir, il est nécessaire d'être patient et d'être conscient que ce processus prend du temps. De plus, pour remarquer des résultats rapidement, il est important d'adopter un régime alimentaire sain, et de faire de l'exercice.

Astuce #1

Consommez, tous les jours et à jeun, 12 graines de papaye accompagnées d'un thé au pamplemousse. Réalisez ce remède durant 15 jours, puis faites une pause durant 15 jours également.

Astuce #2

Ajoutez 15 graines de papaye dans un verre de jus de pamplemousse, et buvez le tout à jeun, en avalant les graines comme s'il s'agissait de médicaments. Ce jus, en plus de vous aider à combattre les excès de graisses, vous permettra de mieux digérer.

Astuce #3

La dernière astuce pour bénéficier des vertus des graines de papaye consiste à piler plusieurs graines, et à les mélanger à vos salades, ou à vos vinaigrettes. Vous sentirez une saveur piquante, semblable à celle de la moutarde, et vous ne devriez pas en abuser.

Source: masante.fr

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
CENI-TOGO

**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**

Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**

**Jeune de 18 ans
ta voix compte**

**Va
chercher ta carte
d'électeur**

#ElectionsTg2018 **Togolais, viens, bâtissons la cité !**



Secteur de l'eau :

Vers la mise en place d'un cadre de concertation entre l'Etat et les acteurs

Mettre en place un cadre de concertation entre l'Etat et les acteurs du secteur privé dans cette chaîne de valeur, tel est l'objectif d'un atelier d'échanges et de partages organisé par le Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise le vendredi dernier à Lomé. Présidé par le Secrétaire Général dudit ministère Hatim Tchaboré, cette rencontre vise également à imprégner ces acteurs au contenu des textes réglementaires du secteur de l'eau et recueillir leurs contributions pour une amélioration du cadre des activités et de la gestion du secteur dans son ensemble.

Le Secrétaire Général du ministère a relevé le capital rôle que joue cette denrée dans le développement de toute nation. Il a par ailleurs souligné deux défis essentiels auxquels cette manne est confrontée. Il s'agit de l'épuisement des ressources en eau en rapport avec l'accroissement de la demande en eau tout usage confondus et la dégradation des ressources en eau qui subissent différentes formes de pollution.



Les différents travaux et échanges ont permis à tous les acteurs d'apporter leur contribution pour la définition des approches de solutions pour promouvoir le secteur de

l'eau et la préservation de l'eau potable pour la génération future.

Près de 800 millions de personnes soit 12% de la population mondiale n'ont pas accès à l'eau potable. 55% de la population togolaise en a accès à ce jour. Selon une étude conduite par l'Union Européenne sur un échantillon de 100 différents vendeurs d'eau au Togo, 60% de ces eaux sont impropres à la

consommation humaine. On dénombre plus de 300 sociétés de productions d'eau conditionnées et plus de 600 hôtels et restaurants au Togo et dont la principale source de prélèvement reste l'eau souterraine.

Le Togo, faut-il le rappeler, a adopté depuis 2005 et mis en œuvre les documents de politique nationale visant à promouvoir le secteur de l'eau. Le code de l'eau, la politique nationale de l'eau, le plan d'action national du secteur de l'eau et de l'assainissement sont entre autres documents dont dispose le pays qui s'est résolument engagé dans un processus de redynamisation du secteur.

Cette rencontre intervient après une série d'autres organisées par le ministère à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié.

Démocrate

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI-TOGO



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**



Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**



**C'est elle
qu'il vous faut**



**Les anciennes cartes
ne servent plus**

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !

23 Nov. 15^{ème}
 10 Déc.
 2018
Foire Internationale de LOME
 Foire de toutes les opportunités

+ DE 1000 EXPOSANTS
 300 000 VISITEURS



**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR,
 VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

#FIL15



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
 BP: 10056 Lomé - Togo Tél:(00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37



www.cetef.tg